

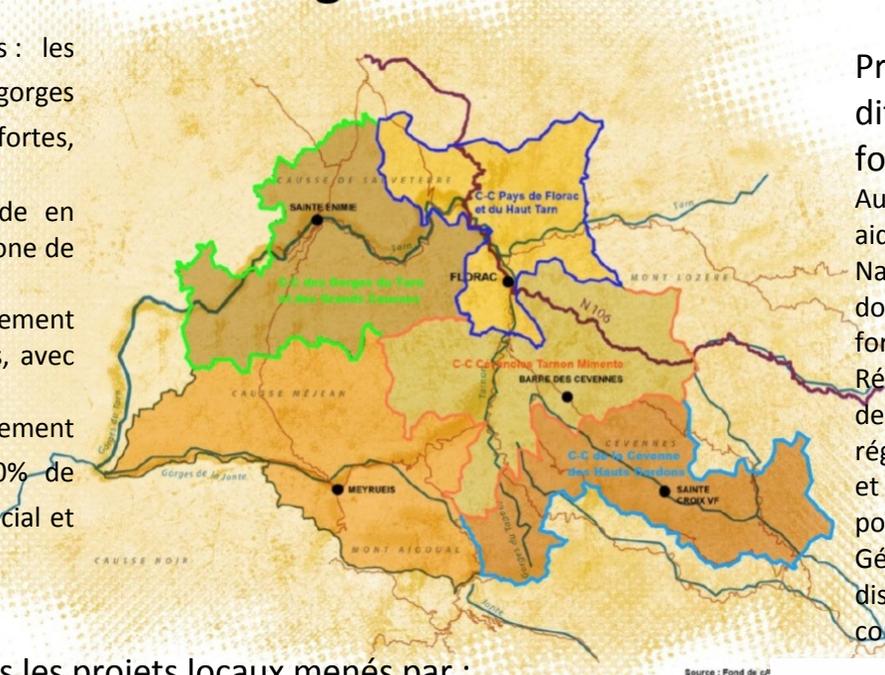
Charte forestière de territoire Gorges Causse Cévennes Synthèse du diagnostic

Quatre Communautés de communes du Pays Gorges Causse Cévennes se sont unies pour mettre en place une « Charte forestière de territoire ». Ce document synthétise le diagnostic qui permettra ensuite d'élaborer un plan d'actions autour de la forêt et du bois

Caractéristiques du territoire :

- ✓ 83 200 ha, très peu peuplé (7400 habitants environ), avec une densité de 9.8 habitants/km²
- ✓ Pouvant être séparé en deux entités géographiques : les **Causse**, hauts plateaux calcaires, délimités par des gorges profondes et les **Cévennes**, territoire à pentes fortes, façonné par les schistes
- ✓ Un territoire de moyenne montagne (800 m d'altitude en moyenne), difficile d'accès, classé en zone défavorisée, zone de montagne sèche et zone de revitalisation rurale
- ✓ Un territoire au patrimoine environnemental fort : entièrement inclus dans le périmètre du Parc National des Cévennes, avec une présence de sites classés en ZNIEFF et Natura 2000.
- ✓ Un territoire rural avec une économie, essentiellement **résidentielle**, avec un rôle fort du **tourisme** (30% de l'activité) et une **agriculture**, importante au niveau social et culturel, qui cherche à se diversifier

Charte Forestière de Territoire Gorges Causse Cévennes



Prendre en compte les différentes politiques forestières :

Au niveau Européen à travers les aides Feader, Feder, Leader (Gal), National, au travers des documents des politiques forestières nationales, Régional, au travers du PPRDF, des documents d'orientations régionales, d'AGIR, d'ASTREA, et Départemental au travers de la politique forestière du Conseil Général, des plans de massifs, des dispositifs des chambres consulaires



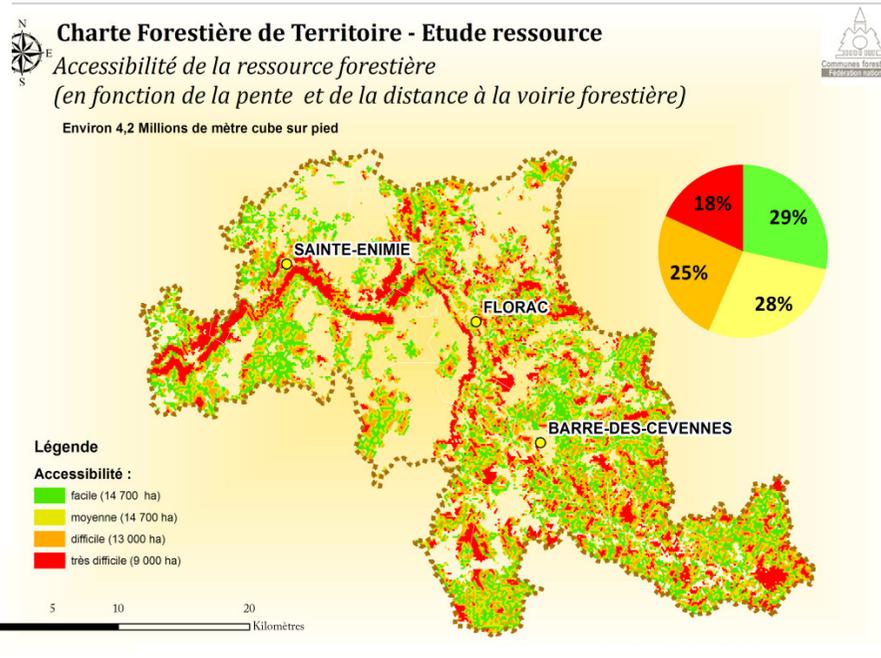
S'insérer dans les projets locaux menés par :

- ✓ Les communautés de communes au travers de leurs compétences économiques, aménagement de l'espace, environnement, et de la démarche Terra Rural
- ✓ Le Pays Gorges Causse Cévennes par son projet de territoire
- ✓ Le Parc National des Cévennes au travers de sa politique forestière
- ✓ Le Syndicat mixte du Grand Site des Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causse
- ✓ Les chartes forestières de territoire voisines



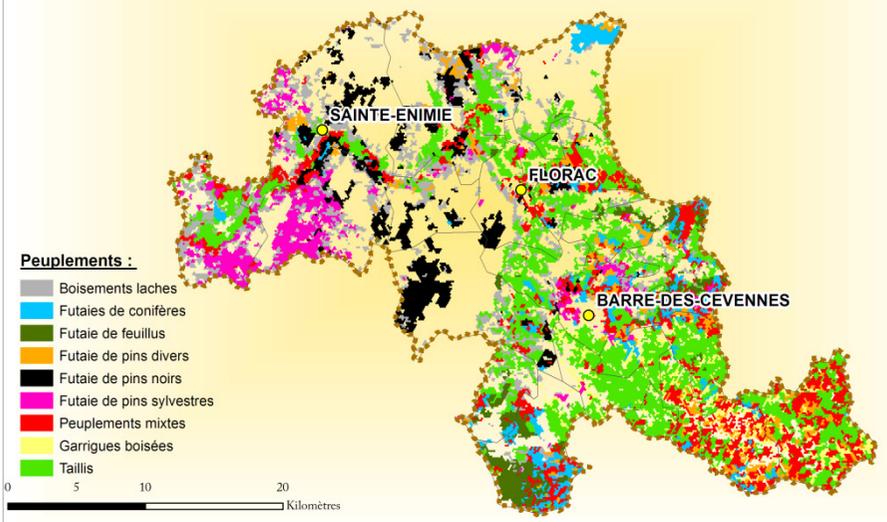
Chiffres clés de la forêt :

- ✓ Avec 53 200 ha de forêts, le territoire est boisé à 62% avec une répartition équilibrée entre feuillus et résineux
- ✓ Une forêt à 82% privée, 28% publique (14% domaniale, 4% collectivités et autres publiques)
- ✓ Capital : 4 millions de m³ sur pied potentiellement exploitable (donnée à consolider) – 128 m³/ha
- ✓ Production biologique : 4.7 m³/ha/an
- ✓ 34 300 m³/an prévus en coupes sur les 6 prochaines années (plan d'aménagement et PSG), composées à 85% de résineux
- ✓ Un prélèvement moyen de 2.1 m³/ha/an pour les forêts publiques et de 2.7 m³/ha/an pour les forêts privées sous PSG



Charte Forestière de Territoire - Etude ressource

Types de peuplements forestiers



Une culture forestière faible

- ✓ 42 forêts publiques soumises au Régime forestier, dont 31 avec un plan d'aménagement en cours.
- ✓ La présence de 34 forêts sectionales, impliquant une gestion complexe
- ✓ Une faible réalisation des documents de gestion par les propriétaires privés : d'après le cadastre lozérien*, 60 propriétaires ont un plan simple de gestion en cours sur les 102 obligatoires.
- ✓ Une multitude de petits propriétaires privés
- ✓ 21% des forêts certifiées PEFC (certification de gestion durable)

*Donnée à prendre avec précaution, le cadastre n'est pas mis à jour régulièrement

Une ressource difficile à mobiliser

- ✓ Une différence entre les **Causses** (massif accessible, mécanisation possible) et les **Cévennes** (de mauvaises conditions de desserte, notamment publiques : ouvrages, limitations de tonnage).
- ✓ 2/3 de la forêt potentiellement exploitable, 1/3 potentiellement inexploitable
- ✓ Un réseau routier comprenant des **points noirs** à mesurer (limitations de tonnages, ouvrages d'art, etc.)
- ✓ Un **morcellement** important de la forêt privée, notamment dans les Cévennes, qui peut freiner la mobilisation

Pistes de travail

Augmenter la part de bois d'œuvre en améliorant la pratique de la sylviculture

Développer la réalisation de documents de gestion durable

Favoriser les échanges de parcelles

Sensibiliser, communiquer et former élus et propriétaires privés pour développer une culture forestière commune

Engager une réflexion sur les sectionaux : étude foncière

Mener une animation spécifique sur le regroupement des propriétaires privés

Encourager la certification de gestion durable de la forêt

Diversifier les modes de vente

Prendre exemple des retours d'expériences de méthodes alternatives débardages

Faire de l'animation pour faciliter la desserte sur un secteur identifié

Travailler sur la mobilisation des bois (logistique, coûts)

Diversifier les essences et les traitements des peuplements

Travailler sur la qualité des exploitations forestières

Pistes de travail

Mener une réflexion sur la production de bois-bûche locale

Mener une réflexion sur l'approvisionnement local des chaufferies et développer en parallèle les chaudières automatiques au bois pour les collectivités

Développer le bois-construction en montrant un exemple de réalisation de bâtiment public en bois local,

Innover par l'utilisation d'essences locales pas toujours utilisées dans la construction

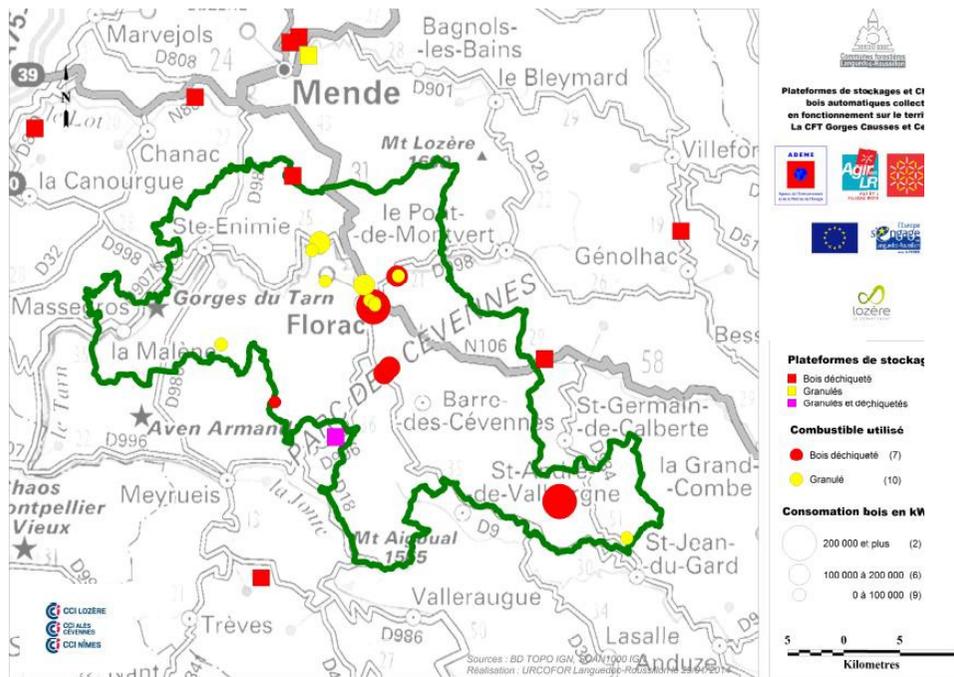
Recenser les points noirs de desserte du territoire

Faire de l'animation pour faciliter la desserte sur un secteur identifié

Mettre en place un séchoir

Développer les compétences (métier)

Lier biodiversité et fonction économique



Une filière porteuse d'emplois ? Actuellement, dans la filière :

Nombre de salariés	Nombre d'entreprises
0	8
0 à 5	8
Plus de 15	1
Total	17

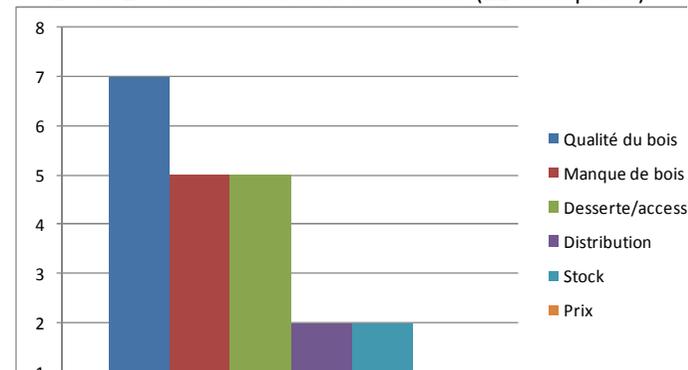
Un tissu de petites entreprises sur lequel s'appuyer

- ✓ 17 entreprises de la filière bois (exploitation forestière, de 1^{ère} et 2^{nde} transformation) recensées sur le territoire
- ✓ 8 entreprises ont entre 0 et 5 salariés
- ✓ 1 seule entreprise industrielle embauchant 17 salariés
- ✓ Un marché de la construction orienté vers le particulier
- ✓ Une adéquation difficile entre la production de la 1^{ère} transformation et les besoins de la 2^{nde} transformation

Des débouchés actuels à développer et diversifier

- ✓ Bois d'industrie : vers la papèterie Fibre Excellence de Tarascon
- ✓ Bois de chauffage : une estimation de 11 500 m³/an de consommation
- ✓ Bois-énergie : plaquettes forestières et granulés, une consommation actuelle encore timide, mais un développement futur
- ✓ Des projets de consommation de grande ampleur à prendre en compte : Mende, Gardanne Montpellier, Pierrelattes, etc.
- ✓ Bois d'œuvre : une production surtout orientée vers la palette/caisserie
- ✓ Une structuration de la filière bois-énergie et bois-construction à appuyer
- ✓ Pas de plateforme d'approvisionnement bois-énergie sur le territoire, mais une capacité d'approvisionnement extérieure

Freins à l'utilisation du bois local, selon les entreprises de la 1^{ère} et 2^{nde} transformation rencontrées (12 entreprises)

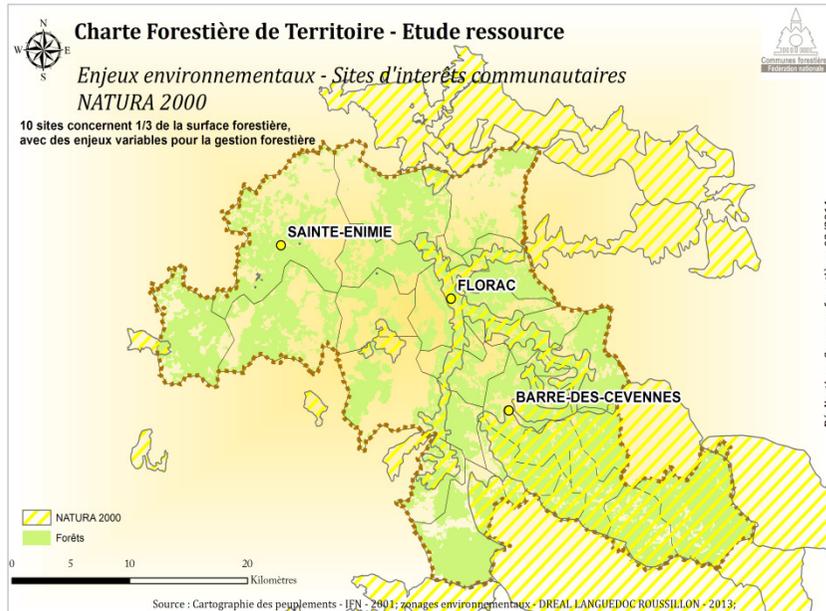


Les entreprises, selon leur activité ne qualifient pas la qualité de la même façon :

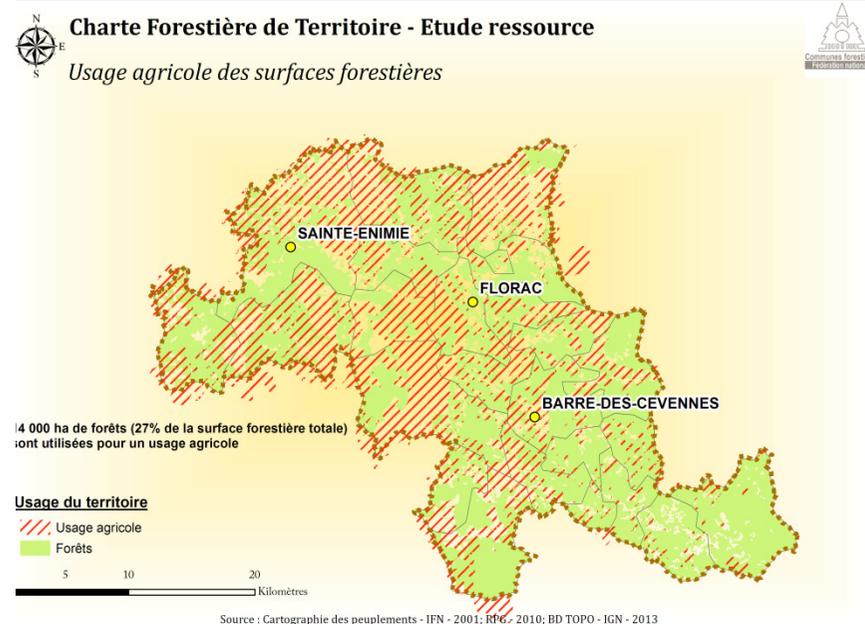
- La première transformation parlera de la qualité des arbres (branchaison, rectitude...)
- Alors que la seconde transformation parlera de la qualité des bois transformés (séchage, rabotage, ...)

Une forêt multifonctionnelle

- ✓ 1/3 de la surface forestière utilisée à usage pastoral (avec une plus grande importance sur les Causses)
- ✓ 5 agriculteurs connus ayant une activité forestière sur le territoire (sciage, production de piquets, bois de chauffage, charpente)
- ✓ 6 aménagements sylvo-pastoraux réalisés
- ✓ Des actions menées dans le cadre du PPRDF (15 diagnostics réalisés sur le secteur de la charte dans ce cadre)
- ✓ La forêt comme **accueil du public** : éducation à l'environnement, communication, label « Forêt d'Exception » de l'ONF sur le massif de l'Aigoual
- ✓ Des usages divers à concilier
- ✓ Des produits forestiers non ligneux à valoriser pour les propriétaires privés : champignons, châtaignes, plantes sauvages, miel
- ✓ Un équilibre à trouver avec la **chasse**, pratiquée par 14% de la population (équilibre sylvo-cynégétique)



Charte forestière – octobre 2014



Une forêt qui protège et qui doit être préservée

- ✓ Rôle de protection de la forêt : contre les chutes de blocs (notamment dans le secteur des Gorges du Tarn), pour la ressource en eau
- ✓ 7 ha d'Espaces Boisés Classés seulement sur tout le territoire
- ✓ Une richesse environnementale : classement « Parc National des Cévennes : 35% du territoire est situé en zone cœur du Parc National des Cévennes ; des zonages ZNIEFF et Natura 2000
- ✓ 1540 ha de forêts anciennes sur le territoire
- ✓ Des enjeux de maintien d'habitat forestier
- ✓ Une biodiversité forestière à prendre en compte
- ✓ Un risque incendie à prendre en compte sur tout le territoire, mais peu de réalisation d'équipements actuellement
- ✓ Des dépérissements, parfois important dans la châtaigneraie cévenole

Pistes de travail

Travailler avec les agriculteurs sur la valorisation de leur forêt et les encourager à mener des actions

Développer le sylvo-pastoralisme en appuyant sur le renouvellement

Monter une offre importante de sensibilisation grand public

Mener des réflexions sur la valorisation des produits forestiers non ligneux

Travailler à l'équilibre sylvo-cynégétique, à travers la gestion des habitats

Mener une réflexion sur le rôle de protection de la forêt au niveau des risques : chutes de blocs, liens gestion forestière/diminution des risques d'incendies

Communiquer sur les études réalisées sur eau et forêt

Encourager les contrats N2000 forestiers et encourager les actions prenant en compte la biodiversité forestière,

Valoriser les pistes DFCI multifonctionnelles

Cibler et diagnostiquer des zones de dépérissement de châtaignier et définir les actions adaptées

Mener des actions visant à alimenter les expérimentations sur la résistance des essences au changement climatique

Propositions d'axes de travail et d'objectifs

Quatre axes de travail ressortent du diagnostic et de la concertation menée. Ces axes permettront de cibler des actions précises.

Dynamiser la gestion forestière

- Diminuer le morcellement forestier (regroupement, restructuration)
- Améliorer la valeur ajoutée de la ressource bois locale
- Travailler sur les coûts de mobilisation (mutualisation des travaux, regroupements)
- Renforcer les moyens de mobilisation de bois local en veillant aux enjeux environnementaux
- Diversifier les essences et les traitements des peuplements
- Prendre en compte l'aspect paysager dans la gestion forestière
- Mener une sylviculture en fonction des besoins de la 2^{nde} transformation
- Travailler sur la qualité des exploitations forestières
- Promouvoir la gestion durable

Gérer les interfaces

- Favoriser le lien agriculture/forêt
- Anticiper les risques pour la forêt (sanitaires, incendies, changement climatique)
- Concilier activités de pleine nature et respect de la propriété privée
- Concilier chasse et gestion forestière
- Améliorer l'accueil du public en forêt
- Maintenir et renforcer le rôle de protection des forêts (chutes de bloc, ressource en eau, biodiversité)

Se donner les moyens de valoriser et consommer localement les bois

- Promouvoir la consommation locale par les marchés publics: bois construction, bois énergie
- Développer un approvisionnement local
- Aider au développement de nouveaux produits avec les essences locales
- Améliorer la desserte
- Développer des méthodes alternatives de mobilisation
- Développer les compétences (métier)
- Encourager la certification des entreprises
- Augmenter la rentabilité de la filière
- Renforcer les partenariats des entreprises locales

Augmenter les connaissances, se former, s'informer

- Sensibiliser, communiquer et former élus et propriétaires privés pour développer une culture forestière commune
- Sensibiliser les propriétaires privés sur la gestion forestière (surtout les petits propriétaires)
- Valoriser les professionnels locaux
- Promouvoir l'image du territoire par la filière bois
- Eduquer à l'environnement, via le public scolaire
- Favoriser la connaissance des différents usagers, et les partenariats : randonneurs, chasseurs, exploitants forestiers (échanges)



La charte forestière Gorges Causses Cévennes bénéficie du soutien de l'Europe, l'Etat, la Région Languedoc-Roussillon et le Conseil général de Lozère